

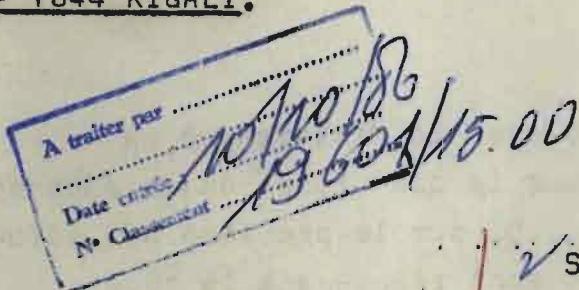
Nijenoot

Confidentiel

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTERE DE LA JEUNESSE
ET DU MOUVEMENT COOPERATIF
B.P 1044 KIGALI.

Kigali, le 10 OCT. 1986

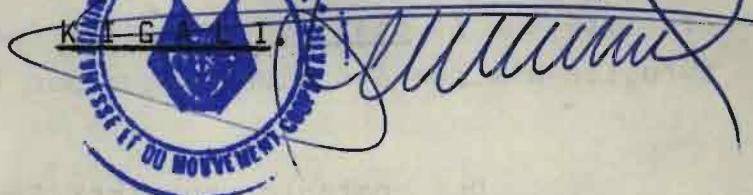
N° 3951 /15.00



✓ Son Excellence Monsieur le Président
de la République Rwandaise
KIGALI.

Objet: Rapport de mission
à KAMPALA.

S/C de Monsieur le Ministre de la
Jeunesse et du Mouvement Coopératif



Excellence Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de transmettre à Votre
Excellence le rapport de la mission que j'ai effectuée en UGANDA
du 18 au 22 Septembre 1986.

L'objet de ma mission était de conduire
la Sélection Nationale de Football qui sur l'invitation de la
Fédération Ugandaise de l'association de football, devrait
livrer un match amical contre l'équipe nationale ugandaise
Samedi le 20 Septembre 1986.

Malgré l'hardiesse de nos joueurs, le
score a été 1-0 en faveur de l'équipe Ugandaise. Même si notre
équipe nationale a perdu le match, elle a fait preuve d'endur-
ance et de progrès remarquables dans la maîtrise du ballon face
à une équipe plus expérimentée.

En marge de cette activité sportive,
j'ai eu des contacts avec des autorités ugandaises, notamment
avec le Ministre de la Jeunesse, de la Culture et des Sports.

Confidentiel .../...

L'essentiel de ces contacts a porté sur la nécessité de multiplier les rencontres sportives et les échanges d'activités socio-culturelles entre nos deux Pays.

Au cours de l'entrevue avec le Ministre, à ma surprise, j'ai été amené à expliquer le bien fondé de la récente position du Comité Central du M.R.N.D. sur le problème des réfugiés rwandais. Les idées échangées sont résumées à la page 3-4-5 de ce rapport.

Selon la teneur de l'intervention de mon interlocuteur qui qualifiait cette position d'"unilatérale", et l'attitude des autorités rwandaises "d'insensible au dialogue", j'ai constaté que la position du Comité Central sur la question des réfugiés n'a pas été bien perçue par les autorités ugandaises.

Des contacts devraient être intensifiés pour susciter l'adhésion des autorités de ce pays à cette position vitale pour notre pays.

C'est dans cette optique, Excellence Monsieur le Président, que je me suis permis d'inviter le Ministre Ugandais de la Jeunesse, de la Culture et des Sports, puisqu'il a aussi la question des réfugiés dans ses attributions, à visiter notre pays pour que les Responsables Rwandais concernés puissent en profiter pour le familiariser du bien fondé de nos préoccupations sur ce problème.

Au demeurant notre séjour à KAMPALA a laissé une bonne impression et j'estime que de telles sorties d'échanges d'activités sportives et socio-culturelles peuvent contribuer à renforcer les bonnes relations entre nos deux pays.

Veuillez agréer, Excellence Monsieur le Président, l'assurance de ma plus haute considération.

C.P.I.à:

- Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération
K I G A L I.
- Monsieur le Ministre de la Santé Publique et des Affaires Sociales
K I G A L I.

MUGEMA Romuald
Secrétaire Général.
au MIJEUCOD



RAPPORT DE MISSION DE LA DÉLEGATION RWANDAISE
A KAMPALA DU 18 AU 22 SEPTEMBRE 1986.

Sur l'invitation de la Fédération Ugandaise d'association de Football (FUFA), l'équipe rwandaise de sélection nationale de Football s'est rendu en Uganda du 18 au 22 septembre 1986 pour livrer un match contre la sélection nationale ugandaise de Football.

1. Composition de la délégation:

La délégation rwandaise à KAMPALA était composée de :

- Monsieur MUGEMA Romuald, Secrétaire Général au Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif, Chef de délégation
- Monsieur MBANDA Jean, Secrétaire Général de la Fédération Rwandaise de Football Amateur
- Monsieur Joachim FICKERT, Entraineur de Football
- Monsieur KANAMUGIRE Aloys, Entraineur de Football
- Monsieur KALINDA Viateur, Journaliste des Sports
- 19 joueurs.

2. Déroulement de la mission:

La délégation rwandaise a quitté KIGALI jeudi 18 septembre 1986 à 9 heures du matin. Elle a rencontré à GATUNA un envoyé de la FUFA qui devait la conduire à KAMPALA. Les formalités de sortie du Rwanda et d'entrée en Uganda ont terminé à 12 heures 30'. La délégation est arrivé à ENTEBE à l'Hôtel Victoria Lac lieu de son hébergement à 12 heures 30' de la nuit.

Journée du 19 Septembre 1986:

La matinée a été réservée au repos pour les joueurs et l'après-midi à leur entraînement sur le terrain d'Entebbe près de l'Hôtel, le terrain du Stade National étant occupé par les compétitions locales.

.../...

.....

Quant au Chef de la délégation, il a eu des entretiens respectivement avec le Secrétaire Général du Ministère Ugandais de la Jeunesse, de la Culture et des Sports, suivi d'un déjeuner offert à son honneur enfin de matinée.

A 15 heures, il a eu un entretien avec le Ministre dudit Ministère suivi d'un tour en ville en compagnie du Secrétaire Général du Ministère Ugandais de la Jeunesse, de la Culture et des Sports.

Entretien avec le Secrétaire Général au Ministère de la Jeunesse, de la Culture et des Sports.

Participaient à cet entretien,

du côté Ugandais:

- Monsieur le Secrétaire Général au Ministère de la Jeunesse, de la Culture et des Sports
- Un agent de ce même Ministère.

du côté Rwandais:

- Le Chef de la délégation rwandaise
- Le 1er Secrétaire de l'Ambassade du Rwanda à KAMPALA.

L'essentiel de cette entrevue a porté sur l'échange de parole de courtoisie entre les deux parties.

Ils ont souligné la nécessité de multiplier les rencontres sportives et les échanges d'activités culturelles en vue de renforcer les relations fraternelles entre les peuples rwandais et ugandais.

Le Secrétaire Général a invité le Chef de la délégation rwandaise au déjeuner amical prévu à son honneur.

Déjeuner:

Au cours du déjeuner auquel participaient en plus du Secrétaire Général du Ministère Ugandais de la Jeunesse, de la Culture et des Sports, le Président du Conseil National des Sports, le Secrétaire Général de la FUFA et certains hauts cadres de ce Ministère.

Les paroles échangées entre les deux parties ont mis l'accent sur les points suivants:

- Le fait que le Rwanda et l'Uganda constituent un même peuple mais que malheureusement la colonisation l'a divisé. Ces liens de consanguinité et d'identité de mode de vie constituent un potentiel important à développer.
- L'existence d'une voie routière unissant les deux pays constitue aussi un moyen plus économique à exploiter.
- L'existence en Uganda des activités sportives très variées dont le Rwanda pourrait bénéficier les expériences.
- Le fait que l'échange des rencontres sportives et culturelles constituent un moyen efficace de renforcer les relations d'amitié entre les populations et pouvant porter ainsi un effet bénéfique aux autres secteurs de coopération.

Enfin les deux parties se sont résolus à engager le plutôt possible des mécanismes nécessaires pour multiplier les rencontres sportives et des échanges de troupes de danses traditionnelles selon les moyens disponibles..

Entretien avec le Ministre de la Jeunesse,
de la Culture et des Sports.

Après le repas, le Chef de la délégation rwandaise accompagné du 1er Secrétaire de l'Ambassade du Rwanda à KAMPALA a été conduit par le Secrétaire Général au Ministère de la Jeunesse, de la Culture et des Sports pour une entrevue éventuelle avec le Ministre.

A ce sujet il ne serait pas inopportun de souligner que le programme remis d'ailleurs tardivement à la partie rwandaise n'avait pas prévu de telles rencontres. Ces dernières se faisaient sporadiquement, l'initiative du Secrétaire Général Ugandais émerveillé pour son homologue rwandais.

Pour la compréhension de ce qui va suivre, il est important par ailleurs de souligner que le Ministère Ugandais de la Jeunesse, de la Culture et des Sports est aussi chargé des questions des réfugiés.

.../...

Le Ministre a d'amble exprimé sa satisfaction de constater que l'équipe rwandaise de football a été conduite par une haute personnalité, le Secrétaire Général au Ministère rwandais ayant les sports dans ses attributions. Il a souligné la nécessité de développer les rencontres sportives entre nos deux pays ainsi que d'autres formes d'échanges culturelles.

Il m'a parlé de l'attitude du Gouvernement Rwandais face au dur combat qu'a mené le Président MUSEVENI pour libérer l'UGANDA mais il a aussitôt regretté la position récemment prise par la haute instance politique rwandaise face au problème des réfugiés. "Votre Comité Central, m'a-t-il dit, a pris des positions unilatérales qu'il a aussitôt diffusé par les ondes et dans les journaux". Il a en outre ajouté qu'il a impression que les autorités rwandaises ne veulent pas dialoguer sur cette question. Il a terminé son intervention en émettant le souhait de voir les Rwandais plus disposées aux discussions pour trouver une issue heureuse à cette question vu l'importance numérique des réfugiés rwandais en UGANDA.

Prenant à mon tour la parole j'ai remercié mon interlocuteur de sa bonne disponibilité à me recevoir. J'ai souligné l'intérêt que le Gouvernement Rwandais attache aux bonnes relations avec l'UGANDA; c'est pour ces raisons que mon Ministre m'a chargé de conduire l'équipe rwandaise de football.

En matière de coopération culturelle et sportive, j'ai rappelé à mon interlocuteur, le Ministre Ugandais de la Jeunesse, de la Culture et des Sports, l'existence d'un document de protocole d'accord que notre Ambassadeur à KAMPALA a déposé dans ses services.

J'ai suscité la réaction de la partie ugandaise à ce document enfin qu'il y ait un cadre juridique de nos échanges sportives et culturelles.

Au demeurant, je lui ai exprimé ma satisfaction de constater que les autorités ugandaises et rwandaises partagent les mêmes points de vue dans ce secteur. J'ai émis le voeux de conjuguer nos forces pour développer les activités culturelles et sportives entre nos deux pays en favorisant les rencontres entre différentes formations sportives et culturelles.

.../...

Concernant la question des réfugiés rwandais en UGANDA, j'ai d'abord expliqué au Ministre, que ce cas n'est pas du ressort des attributions du Ministre que je représente. Cette question relève des attributions du Ministère de la Santé Publique et des Affaires Sociales en collaboration avec celui des Affaires Etrangères et de la Coopération; donc que je ne suis pas compétent ni mandaté pour traiter de cette question.

Néanmoins, ai-je ajouté, en tant que haut responsable dans l'administration je suis sensé informé. d'où je peux lui expliquer le bien fondé de ladite position du Comité Central de notre politique nationale de développement (M.R.N.D.).

Primo:

J'ai commencé par refuter le péjoratif attribué à cette position que le Ministre Ugandais a qualifié d'unilatérale et à l'attitude des autorités rwandaises dont il traitait d'insensible au dialogue ni à la concertation, entendant par là que le Gouvernement Rwandais veut imposer ces vues à son pays.

Le dialogue, la concertation à tous les échelons de l'administration, ai-je expliqué, constituent le mot d'ordre que notre Chef de l'Etat a donné à tous les rwandais. Ces valeurs sont parmi les piliers de notre politique nationale de développement. Tous les responsables, nous nous en sommes profondément imprégnés d'autant plus qu'elles constituent l'une des conditions nécessaires pour atteindre les objectifs de notre devise nationale: la paix, l'unité et le développement.

Secundo:

J'ai expliqué à mon interlocuteur que face à ce cas des réfugiés, comme d'autres problèmes de portée nationale, les responsables politiques du pays ont souverainement pris une position qu'ils ont exprimé aux instances internationales. Ce qui est normal. Mais cela ne veut pas dire que les autorités rwandaises ne sont pas ouvertes aux discussions. C'est pour cette raison d'ailleurs que le Chef de l'Etat rwandais a envoyé certains de ces Ministres auprès des pays surtout des pays voisins pour expliciter cette position.

.../...

Toutefois, ai-je ajouté, même si discussion il y a, ce problème n'aura pas d'issue heureuse, s'il n'est pas appréhendé à travers ses origines qui sont d'ordre historiques, géographiques et démographiques.

J'ai rappelé à mon interlocuteur le fait que les colonisateurs ont amputé une grande partie du Rwanda pour agrandir leur fief colonial, et que le peu qui est resté du Rwanda est très aride et incultivable, constitue le facteur fondamental responsable du problème en question.

J'ai indiqué que la population rwandaise est trop nombreuse, qu'elle étouffe déjà sur ce petit territoire, que y ajouter d'autre serait opérer un génocide sans précédent.

Sans devoir pousser loin les explications, ai-je signifié à mon interlocuteur, ces trois facteurs illustrent suffisamment la pertinence de la position de notre Comité Central.

En outre, j'ai expliqué auprès de mon interlocuteur que, le Gouvernement Rwandais n'a guère empêché les réfugiés de revenir au Rwanda dans la mesure où la demande est faite individuellement et accepté en conséquence.

Enfin le Rwanda respecte les lois internationales en la matière; et il ne peut pas accepter l'afflux massif des réfugiés, ce qui serait une agression.

En conclusion j'ai précisé que le Comité Central a pris cette position pour inviter les pays qui hébergent ces réfugiés à plus de compréhension du cas particulier du Rwanda qui dépasse les considérations purement politiques mais qui est vraiment vital pour toute la population rwandaise.

Après ces explications mon interlocuteur m'a donné l'impression d'avoir bien compris et même partager la position prise par le Comité Central du MRND.

Journée du Samedi 20 Septembre 1986:

Cette journée a été marquée par l'exécution du match et une soirée culturelle.

... / ...

Déroulement du match:

A la veille du match le Chef de la délégation a tenu une réunion avec les joueurs au cours de laquelle il les a invités à faire le maximum de leur compétence pour gagner le match et à lutter du début à la fin.

1er mi-temps:

Au cours du premier mi-temps l'équipe s'est bien déchainé sur le terrain mais le peu d'organisation de l'ensemble était fort apparent. La défense était faible de façon que l'adversaire passait avec aisance. Certains de nos joueurs tel que RUDASINGWA Login, MBARUSHIMANA Ismaïl, ne sont pas rapides ni agressifs et ne possèdent pas la maîtrise du ballon.

L'attaque était faible aussi; un seul élément en la personne de MUVARA était de taille à affronter l'adversaire, mais ne pouvait pas marquer sans correspondant qui servirait ne fût que de relais.

Le 1er mi-temps s'est soldé par 1-0 en faveur de l'équipe nationale ugandaise.

2e mi-temps:

Le 2e mi-temps a été marqué par un changement de tactique du côté rwandais, tactique qui a constitué surtout au renforcement de la défense par un bon alignement des joueurs. Le jeu fut un véritable spectacle qui a émerveillé les spectateurs qui ont surtout applaudi les joueurs rwandais, bien que malheureusement beaucoup de tirs ont de justesse raté le but. Ce 2e mi-temps s'est soldé 0-0.

Cependant, si l'ensemble de l'équipe rwandaise s'est bien comporté sur le terrain je ne peux manquer de relever certains erreurs de taille qui seraient peut-être responsable de la défaite.

- Certains joueurs fatigués depuis le 1er mi-temps ont joué tout le match; on n'aurait dû les remplacer.
- Un joueur qui attaque avec hardiesse, a été aligné en retard, j'estime s'il avait été en compagnie de MUVARA Valens pendant 30 minutes, ils auraient pu gagné sinon égalisé.

Le moment psychologique pour placer de tels joueurs n'a pas été perçu par l'entraîneur.

L'erreur technique commise au départ dans l'alignement des joueurs les a fatigué au ^{re} profit de l'adversaire.

Conclusion:

Dans l'ensemble, l'équipe rwandaise s'est bien comportée face à l'équipe ugandaise visiblement de qualité supérieure. Certains manquements, imputable bien entendu à l'entraîneur ont défavorisé l'équipe. Ainsi de telles erreurs devront être évitées pour la prochaines fois.

- Avoir une bonne technique d'alignement des joueurs.
- Connaître le moment psychologique pour remplacer certains joueurs.
- Eviter de prendre les punitions d'empêcher un meilleur joueur à participer à des rencontres internationales.

Soirée Culturelle:

Elle a été animée par l'exhibition de danse traditionnelle des BAGANDA et l'échange de paroles entre les deux parties.

Prenant la parole le Ministre Ugandais de la Jeunesse, de la Culture et des Sports a de nouveau mis l'accent sur la nécessité de renforcer les échanges culturelles entre le Rwanda et l'Uganda. Il a reconnu et expliqué à l'auditoire que le Rwanda et l'Uganda constituaient un même territoire, un même peuple. Mais que les colonisateurs l'ont divisé en plusieurs morceaux. Il a souligné que pour le moment, quoi que petit pays pauvre le Rwanda a connu un développement tellement harmonieux que l'Uganda a beaucoup à apprendre de lui. Son pays, l'Uganda a vécu des périodes de guerre qui ont tour à tour paralysé son développement. Il a aussi fait allusion à la guerre qui fait actuellement rage dans la région du Nord de l'Uganda. Il a invité le peuple ugandais à s'unir pour le développement de leur pays à l'image du peuple rwandais.

A mon tour, j'ai exalté l'intervention du Ministre, en regrettant comme lui les méfaits de la colonisation qui a départagé nos peuples et nos terres. J'ai émis le souhait de voir les rwandais et les ugandais transcender ces méfaits.

J'ai aussi souligné la nécessité de multiplier les rencontres sportives et culturelles pour permettre à nos populations de se découvrir mutuellement et à développer leurs potentialités.

C'est dans cette optique que j'ai invité le Ministre Ugandais à effectuer une visite au Rwanda pour faire connaissance des réalisations rwandaises. Cette invitation le Ministre l'a accepté avec joie. J'ai promis la sortie en Uganda du Ballét Nationale Rwanda pour s'y exhiber après la rentrée de la troupe Ugandaise qui est actuellement en tournée au Rwanda.

Enfin j'ai apprécié le fair-play qui a caractérisé le match auquel nous venions d'assister et j'en ai profité pour lancer une invitation de l'équipe ugandaise pour au moins deux matches amicaux au Rwanda.

Ces diverses invitations ont rencontré l'agrément de la partie Ugandaise qui a souhaité les voir officialisés le plutôt possible.

Journée de Dimanche le 21 Septembre 1986:

Sur l'invitation du Président de la FUFA, toute la délégation rwandaise a assisté au match qui a opposé deux meilleures formations ugandaises de football: l'Epress et KAMPALA City Council.

Ce match était d'une technique de pointe qu'elle a apporté, je l'espère, beaucoup d'enseignement l'équipe rwandaise.

Enfin cette journée, la dernière du séjour de la délégation rwandaise à KAMPALA, a été cloturée par une réception que la partie rwandaise a offerte à la partie ugandaise au jardin de la Résidence de l'Ambassadeur du Rwanda à KAMPALA.

Journée de Lundi 22 Septembre 1986:

Départ de la délégation rwandaise de KAMPALA à KIGALI. Fin de la mission.

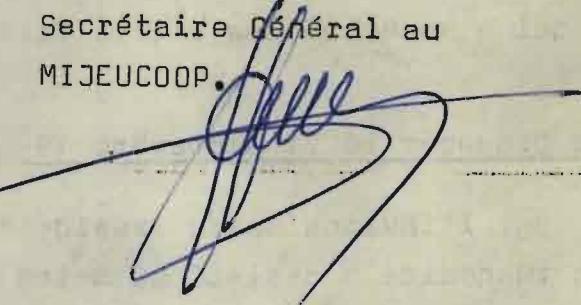
Conclusion Générale:

La mission de la délégation a été parfaitement accomplie.

- Notre équipe nationale a pu montrer le degré de sa progression en neutralisant une équipe de haut niveau. Ce résultat est le couronnement d'un long entraînement que les joueurs venaient de subir à KAVUMU. Ces entraînements devraient être réguliers.

Pour éléver le niveau de nos équipes sportives et le maintenir en forme il est important d'organiser régulièrement des rencontres sportives avec les pays voisins. Non seulement ces rencontres sont plus économiques, mais encore elles peuvent influer bénéfiquement sur les autres secteurs de la coopération régionales.

MUGEMA Romuald
Secrétaire Général au
MIJEUCOOP.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Romuald Mugema", is written over the typed name. The signature is fluid and cursive, with the name "Romuald" at the top and "Mugema" below it.